

Madame, Monsieur,

L'**AFGHANISTAN** me prie d'informer les opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union de ce qui suit:

«L'opérateur désigné afghan a constaté l'existence d'émissions illicites de timbres-poste émis au nom de l'Afghanistan et circulant à l'étranger sans autorisation préalable des autorités afghanes.

Ces timbres-poste ont été émis en violation des dispositions de la Convention postale universelle. Ils portent atteinte à l'identité culturelle de l'Afghanistan et ont un caractère politique.

Etant donné que de telles pratiques peuvent nuire à l'image de notre pays et de notre secteur philatélique, nous vous saurions gré de bien vouloir porter l'information ci-dessus à la connaissance des collectionneurs de timbres, des éditeurs de catalogues et de toute autorité compétente, afin d'empêcher l'achat, la vente ou la collection de ces timbres illicites.

En cas de doute sur l'origine des timbres-poste, veuillez prendre contact avec l'opérateur désigné de l'Afghanistan.»

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

K.J.S. McKeown
Directeur du développement
des marchés